

Equi Gabric - Manoir du Gleyon. saisi un l'émigré ^{H. de} Tintular, et acquis le
19 germinal an III par Marie Mespaul et Jeanne la Haye

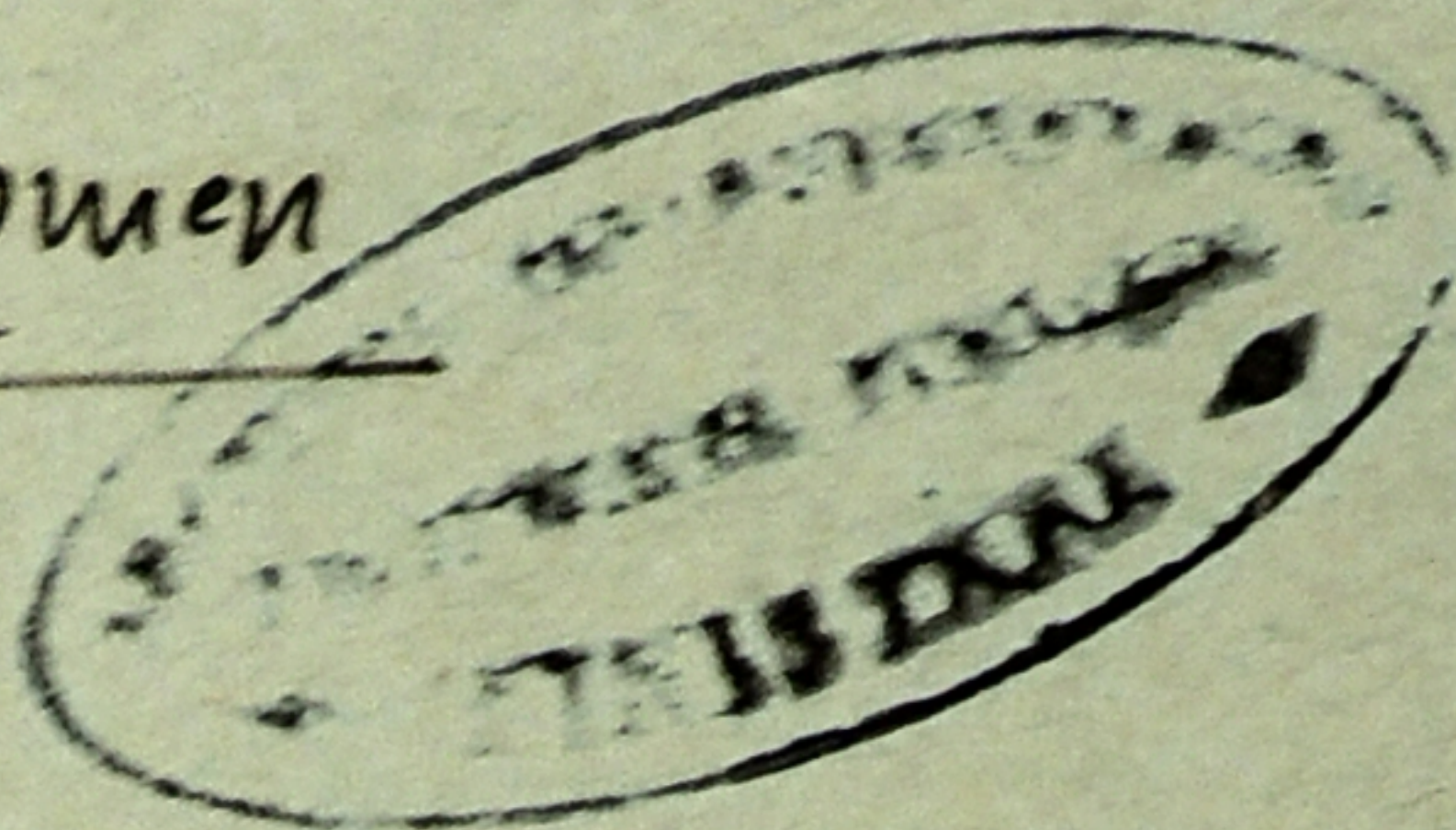
Manoir de Kernao (1^{re} division) saisi un l'émigré La Marche. puis
acquis le 19 floréal an III par Jean. Mari le Roux

2^{de} division - saisi un l'émigré La Marche puis, acquis le même jour
par le même

Manoir de Meyanby. saisi un l'émigré Derwal. vendu en
3 lots le 19 thermidor an III à Pierre Linart, Marc Glincc et Marc Glincc
le moulin, acquis le 15 thermidor par le Roux

mitaine Manoir de Penarum. ^{a appartenant} saisi un l'émigré Gestin. acquis
le 10 et le 19 germinal an III par Laurent Hinoc - le manoir fut acquis

Loëdon. Keromen



Cune constitutionnel du
Grand Egué. Accueilli dans son
presbytère, en 1793, les députés
Girondins conduits par Abrial,
procureur syndic du district de
Quimper, et leur donna asile
pour une nuit, en donnant aux
payans rassemblés par curiosité que
c'étaient des soldats (ils étaient en
uniforme) de Quimper qui avaient
promis de se réfracter à l'assemblée
et se représenter devant lui pour continuer
leur marche le lendemain.

Alain Dumoulin, recteur d'Équi-Gabéric

Pendant son exil révolutionnaire en Autriche, il publia : Grammatica latino-celtica, doctis ac scientiarum appetentibus viri composita ab Alano Dumoulin, presbytero...
Pragae Bohemarum, 1800. M. Étiemble lui reproche d'avoir, dans sa préface, prétendu que les Commentaires de César contenaient la fameuse phrase : ton e Ben da Cesar, et donne ainsi « un exemple notable de la façon dont il ne faut pas écrire l'histoire des peuples, ni celle des langues »

(Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne, IX (1928) p. 1-2.)

Erqui. Gabi~~er~~ Gabarie

les députés Girondins, Louvet. Bayot,
Pétion, Barbaroux, Riouffe, Salle. Gassy,
Girey-Dupré, Meilhan et Bourgoing, au sein
une nuit au presbytère d'Erqui. Gabarie, chez
le curé le Louëdec (août 1793)